

ces industries, mais vers une industrie textile plus viable, plus vigoureuse, tournée vers l'avenir, qui assurera des emplois productifs en nombre suffisant et toujours croissant, conformément aux recommandations du rapport du Conseil économique du Canada.

A mon avis, la demande d'établissement d'une politique commerciale réaliste et bien définie, par l'industrie textile, est justifiée et mérite l'appui du gouvernement. J'ai bon espoir que le ministre actuel de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) y donnera suite aussitôt que possible pour permettre à cette industrie de prendre un certain essor économique et de participer au développement de notre pays.

Monsieur le président, j'aurais plusieurs autres choses à dire au sujet de cette question; j'aurai l'occasion d'y revenir, et je me permets d'insister ce soir sur l'établissement d'une politique planifiée à long terme pour donner à cette industrie la chance de prévoir ses programmes et de se développer. Je suis assuré que le ministre actuel y donnera suite.

• (8.10 p.m.)

[Traduction]

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, j'ai à faire quelques commentaires sur les opinions avancées durant ce court débat. D'abord, le député de Wellington a parlé du ministère passé, présent et futur. Nous convenons sûrement que la production industrielle et l'encouragement à l'exportation devraient marcher de pair et relever ainsi d'un ministère unique. Nous n'avons certes pas le temps d'examiner les causes de la séparation qui a eu lieu en 1963 entre l'Industrie et le Commerce. Il m'arrive d'expliquer que la formule visait à accorder plus d'importance à l'Industrie pour permettre ainsi une union entre deux entités d'importance et de maturité égales, mais j'ignore si c'est la bonne explication. La réunion de l'Industrie et du Commerce sous une seule rubrique dans les prévisions budgétaires demeure toujours un mystère pour moi. Je le regrette car les deux ministères sont encore autonomes. Nous avons peut-être trouvé moyen de collaborer d'ici à ce que la mesure soit adoptée, mais jusqu'à présent, les deux ministères sont distincts.

Le député a parlé de troubles internes de fusion au sein du ministère. Il sait pourtant qu'on a mis sur pied un groupe d'étude chargé d'étudier les problèmes et de présenter des recommandations. On a établi des commissions qui avaient pour mission de choisir les gens les plus qualifiés et, en cas d'incerti-

tude, on laissait les personnes libres d'exposer leur situation. Je crois que le processus n'a pas été trop douloureux—et je crois avoir raison, car j'ai vérifié la chose. Il se peut, toutefois, que certaines personnes se soient crues lésées. Par contre, et je crois que le député en conviendra, ce n'est pas facile d'effectuer une telle fusion sans consentir à quelques sacrifices ni sans éprouver quelques difficultés. Je crois que les difficultés ont été réduites au minimum et que les personnes intéressées ont été traitées convenablement.

Le député avait beaucoup à dire sur l'accord automobile. Il a déclaré, principalement, que le pacte automobile était surtout avantageux pour les filiales américaines se trouvant au Canada. Il n'a pas dit comment il l'aurait fait. Aurait-il préféré que le gouvernement prenne tout en main? Dans l'affirmative, je lui rappellerais certaines difficultés associées à cette opération. Néanmoins, lui et le député de Winnipeg-Nord se sont montrés très généreux lorsqu'ils ont reconnu les progrès réalisés pour ce qui est de la production, des exportations, de la productivité, de l'emploi, et le reste. Selon moi, la politique, comme le dit Burke, est un choix entre des inconvénients. Dans le cas présent, je crois que les avantages ont été nettement du côté de l'Accord et que les intérêts du Canada ont été protégés par ce pacte.

Le député de Wellington a également déclaré qu'un grand nombre de petites sociétés étaient forcées de se retirer des affaires. Je me suis enquis immédiatement auprès du ministère et l'on m'a répondu que c'était arrivé dans deux cas seulement et qu'en fait, la plupart des petites sociétés s'étaient agrandies. De tous les secteurs de l'industrie automobile, j'entends dire que toutes les entreprises de fabrication de pièces qui ont une certaine capacité de production fonctionnent maintenant à plein rendement et traitent autant d'affaires qu'elles le peuvent ou le veulent. J'ai vérifié ces dires. Si le député connaît des cas où cela ne serait pas exact, je serais très heureux—comme je l'ai fait une fois pour une petite usine dans ma circonscription—d'attirer sur ce cas l'attention des intéressés afin d'y remédier dans la mesure du possible. On me dit toutefois que tel n'est pas le cas. La plupart des prêts gouvernementaux consentis l'ont été à de petites sociétés afin de leur permettre de s'étendre. Voilà la règle générale.

Le député de Wellington a également parlé de l'accroissement des importations. Je crois l'avoir signalé aussi, mais, par souci d'exac-titude scrupuleuse, je dirai que les exportations se sont accrues de 2,592 p. 100 et que les importations ont augmenté de 1,381 p. 100.